

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 528

présenté par
M. Berville

ARTICLE 1ER A

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« équilibré et approfondi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à alléger la rédaction du début de l'alinéa 2 de l'article 1^{er} A, caractérisée dans sa version issue de la Commission par une succession de cinq adjectifs qui alourdissent la phrase. Il est plus clair et tout aussi prescriptif d'écrire que la politique française de développement « *est fondée sur un dialogue politique global et régulièrement évalué...* », avec le reste de la phrase sans changement.